



Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration
Cent quarante-troisième session
Rome, 11-12 décembre 2024

Rapport sur les questions opérationnelles examinées à la consultation du Conseil d'administration les 25 et 27 novembre 2024

Cote du document: EB 2024/143/R.29

Point de l'ordre du jour: 11

Date: 9 décembre 2024

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à prendre note du présent rapport.

Questions techniques:

Donal Brown
Vice-Président adjoint
Département des opérations de pays
courriel: d.brown@ifad.org

Enika Basu
Conseillère technique principale auprès du Vice-Président adjoint
Département des opérations de pays
courriel: e.basu@ifad.org

Rapport sur les questions opérationnelles examinées à la consultation du Conseil d'administration les 25 et 27 novembre 2024

I. Introduction

1. Le Conseil d'administration s'est réuni en mode hybride, les 25 et 27 novembre 2024, dans le cadre de consultations sur l'ensemble des programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) soumis à l'examen en ligne du Conseil, d'une part, et d'autre part sur des projets et programmes soumis à l'approbation du Conseil à sa prochaine session qui se tiendra en décembre. Il s'agissait de permettre aux États membres d'examiner par le menu les points à l'ordre du jour, avant que ceux-ci ne soient soumis en bloc à l'approbation du Conseil d'administration au début de sa prochaine session, une fois l'ordre du jour adopté. La consultation faisait pendant aux différentes observations écrites que les États membres avaient transmises aux équipes de pays, et auxquelles ces dernières avaient répondu par écrit.
2. Les points discutés comprenaient sept projets d'investissement (en Argentine, au Brésil, en Égypte, au Viet Nam et en Zambie), quatre COSOP (Argentine, Chine, Guinée-Bissau et Monténégro) et deux dons au secteur privé (en République-Unie de Tanzanie et dans la région Amérique latine et Caraïbes).
3. Ont participé à la consultation les représentants de 17 États membres au Conseil d'administration, ainsi que les représentants de quatre autres États membres. Parmi ces derniers, certains sont intervenus lors de l'examen des COSOP et projets concernant leur pays.
4. Présidée par le Vice-Président adjoint responsable du Département des opérations de pays, la consultation a réuni les directeurs des divisions concernées, des directeurs de pays, des responsables techniques de projets, la Secrétaire du FIDA et d'autres membres du personnel du Fonds. La première journée comportait une séance le matin et une l'après-midi, tandis que le deuxième jour, une séance a été tenue l'après-midi.
5. De riches débats sur les COSOP et les projets ont eu lieu. Les représentants ont posé des questions et donné des avis stratégiques et techniques aux équipes. Dans l'ensemble, ils se sont montrés favorables aux projets et se sont félicités de la forte appropriation par les pouvoirs publics prévue dans la conception des projets en question. Plusieurs grands thèmes sont ressortis lors de la consultation. Ils sont résumés ci-après:

Projets

- **Méthode d'évaluation des risques.** Des explications ont été demandées sur la taxinomie du FIDA en matière d'évaluation des risques et sur la prise en compte des risques résiduels et inhérents dans les nouvelles conceptions. La direction a indiqué que, conformément à la nouvelle méthode, le risque résiduel et le risque inhérent à la conception étaient évalués de la même manière dans tous les projets, ajoutant que le niveau de risque était révisé en fonction de l'efficacité des mesures d'atténuation prises au cours de l'exécution. À la suite des observations formulées par les États membres, la direction s'était assurée que cette méthode avait bien été suivie dans tous les documents de projet qui seraient soumis à l'examen du Conseil d'administration à sa cent quarante-troisième session.
- **Déficits de financement.** Des États membres ont posé des questions sur la structure de financement des projets comportant des déficits de financement.

La direction a donné des précisions sur les financements prévus pour combler ces déficits et a expliqué que les projets présentant un déficit de financement deviendraient de plus en plus fréquents après l'introduction de l'approche programmatique adaptative en plusieurs phases, qui visait à accroître l'efficacité de la conception et à laisser de la marge pour mobiliser des cofinancements auprès de partenaires bilatéraux et multilatéraux.

- **Prêts infranationaux.** La prédominance croissante des prêts infranationaux dans les projets a été reconnue comme une nouvelle réalité opérationnelle dans le cadre de la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13), ce qui posait des problèmes spécifiques et obligeait le Fonds à s'adapter.

COSOP

- **Indicateurs.** Un débat constructif a eu lieu sur la pertinence, le réalisme et la fiabilité des indicateurs dans les COSOP des pays qui avaient dépassé le seuil de revenu déclenchant un examen de reclassement pour la troisième année consécutive. La direction s'est penchée sur la potentielle capacité du FIDA à influencer sur les indicateurs du cadre d'évaluation des COSOP, en soulignant la différence entre la mesure de l'impact du Fonds et l'évaluation du besoin d'appui financier d'un pays. Même si le FIDA ne pouvait exercer qu'une influence limitée sur ces indicateurs, ceux-ci restaient utiles pour assurer le suivi du développement d'un pays et de son besoin continu d'appui. La direction a admis qu'il était difficile d'obtenir des données crédibles et internationalement reconnues sur certains objectifs de développement durable. La question du choix entre les données nationales et infranationales a également été soulevée dans le cas des COSOP dans lesquels le choix de la région visée est fonction de l'incidence de la pauvreté. La direction a convenu que, en complément des indicateurs nationaux, les indicateurs régionaux pouvaient être utiles. Il fallait disposer de données infranationales fiables pour pouvoir les utiliser.
- **Accent mis sur l'impact.** Il est ressorti des délibérations qu'il importait de privilégier un nombre limité de domaines dans lesquels les investissements du FIDA pourraient véritablement faire la différence.
- **Enseignements à tirer des COSOP des pays ayant dépassé le seuil de revenu déclenchant un examen de reclassement pendant trois années consécutives.** Compte tenu du nombre croissant de COSOP examinés pour des pays qui avaient dépassé le seuil de revenu déclenchant un examen de reclassement, des États membres ont souligné l'intérêt de synthétiser les enseignements tirés de ces COSOP, notamment en ce qui concernait la conception et le suivi des indicateurs. Le FIDA a assuré aux États membres que leurs observations seraient prises en compte dans les examens annuels de l'exécution des COSOP, dans un souci de renforcement du principe de responsabilité et de réactivité. Le Fonds était déterminé à apprendre activement des autres institutions financières internationales.

II. Résumé des propositions et des délibérations

A. Asie et Pacifique

Viet Nam – Projet d'infrastructure hydraulique inclusive et résiliente au climat au service des petits exploitants ruraux des provinces de Thanh Hoa et Nghe An (CRWIS) (EB 2024/143/R.3) et Viet Nam – Réduction des émissions au moyen de l'agroforesterie climato-compatible (RECAF) (EB 2024/143/R.4)

6. Le FIDA a souligné que le projet CRWIS permettait de soutenir, outre le riz, des produits à forte valeur ajoutée tels que les légumes et les plantes médicinales, ainsi que l'aquaculture. Le projet était notamment financé par des contributions provenant des autorités centrales et provinciales et des bénéficiaires. Le FIDA avait

obtenu auprès du Fonds pour l'adaptation un engagement de don de 10 millions d'USD à l'appui des services de conseils en matière de gestion des engrais et des pesticides, de gestion du fumier biologique et d'autres pratiques climato-compatibles.

7. Répondant aux questions des États membres, le FIDA a expliqué que le risque résiduel du projet RECAF était le même que le risque inhérent à la conception, faute de mesures d'atténuation. L'approche axée sur les partenariats public-privé-producteurs (4P) permettait de favoriser les filières « déforestation zéro » et de mobiliser des ressources. Parmi les cofinancements figurait un don de 35 millions d'USD du Fonds vert pour le climat. Des instituts de recherche apporteraient leur contribution durant l'exécution. Le projet RECAF ciblait 40% de femmes selon les prévisions de l'analyse effectuée à la conception, tandis que le projet CRWIS, qui en visait 50%, avait été validé comme propre à transformer la dynamique femmes-hommes et comprenait des initiatives en matière de leadership et d'autonomisation. Les personnes handicapées n'étaient pas spécifiquement visées, mais la question de leur inclusion serait abordée au moment du démarrage de projet.

Chine – Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) (EB 2024/OR/20/Add.1)¹ et évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) (EB 2024/OR/20)

8. Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a présenté les éléments clés de l'ESPP pour la Chine. Le représentant de la Chine a confirmé que le COSOP était pleinement aligné sur les priorités de son pays, en particulier sur la Stratégie gouvernementale de redynamisation rurale. Il s'est félicité de l'accent mis sur les populations vulnérables, notamment les petits exploitants, les jeunes et les femmes.
9. Les États membres ont salué l'accent mis sur la réduction des poches de pauvreté, la lutte contre les inégalités régionales, la promotion des mesures d'atténuation des changements climatiques et l'appui au développement agricole vert et durable dans les provinces du centre et de l'ouest. Ils ont plaidé en faveur d'un alignement complet du programme sur la politique du FIDA en matière de reclassement, de parcours de reclassement clairs, d'objectifs réalisables et d'une forte participation à l'élaboration des politiques. Ils se sont félicités de l'attention accordée à la gestion des savoirs et à la coopération Sud-Sud et triangulaire.
10. La direction a précisé que si un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure accédait au statut de pays à revenu élevé au cours d'un cycle de reconstitution des ressources, il pourrait bénéficier, conformément au cadre de transition du FIDA, de prêts accordés à des conditions ordinaires par l'intermédiaire du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE) jusqu'à la fin du cycle, conformément aux directives générales du FIDA. Les pays déjà classés dans la catégorie des pays à revenu élevé avant le début d'un cycle relevaient en revanche de la pratique normale du FIDA excluant des prêts les pays à revenu élevé.

B. Afrique orientale et australe

Zambie – Projet pour l'inclusion financière au service de la résilience et l'innovation dans les zones rurales (FIRIP) (EB 2024/143/R.5)

11. Le FIDA a expliqué qu'il comblerait le déficit de financement soit en puisant dans l'allocation réservée à la Zambie au titre de FIDA13 soit potentiellement grâce à d'autres institutions de financement du développement. Les difficultés en matière de dette étaient atténuées par le statut de créancier privilégié du Fonds monétaire international dont jouissait le FIDA. Les mécanismes de réduction des risques comprenaient l'assurance et les garanties fournies par le Mécanisme de financement de l'agriculture durable, financé par le Gouvernement zambien. Le projet serait notamment cofinancé par des contributions du secteur privé, qui

¹ On trouvera à l'annexe I un compte rendu détaillé des délibérations.

seraient déterminées avant l'exécution. Les indicateurs de référence affichaient « zéro » en raison de l'introduction inédite d'outils de financement innovants. L'appui en matière de politiques portait notamment sur le financement vert, les mesures de gouvernance environnementale et sociale, les systèmes automatisés de traitement des plaintes et l'assistance technique. Les activités de vulgarisation en faveur d'une agriculture climato-compatible seraient assurées par les unités du Ministère de l'agriculture.

C. Amérique latine et Caraïbes

Argentine – Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) (EB 2024/OR/21/Add.1)² et évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) (EB 2024/OR/18)

12. Après la présentation par IOE de la récente ESPP pour l'Argentine, le représentant argentin a souligné la solide collaboration de son pays avec le FIDA et a mis l'accent sur les possibilités de cofinancement, notamment du secteur privé.
13. Les États membres ont accueilli favorablement le COSOP et se sont félicités des informations fournies par l'ESPP. Ils ont salué l'approche en matière de ciblage et l'accent mis sur le renforcement des institutions locales, mais ont demandé des précisions sur certains indicateurs et sur la définition de l'agriculture familiale. Certains ont également suggéré de recourir davantage au financement climatique dans le cadre du COSOP.
14. Le FIDA a fait remarquer que le COSOP reposait sur les enseignements tirés des interventions passées et était aligné sur les priorités nationales. Les objectifs avaient été établis à partir d'une analyse détaillée et de projections fondées sur des scénarios. Des éclaircissements ont été apportés sur la terminologie relative à l'agriculture familiale et sur la sélection des indicateurs. Les priorités du cadre ambitieux du COSOP étaient l'inclusion financière, l'appui aux autorités infranationales, l'égalité femmes-hommes et l'assistance aux populations vulnérables.

Argentine – Programme de promotion des systèmes agroalimentaires résilients et durables pour l'agriculture familiale (PROSAF) (EB 2024/143/R.6)

15. L'Argentine était favorable au financement additionnel du PROSAF au motif de son alignement sur les politiques nationales. La France a demandé des éclaircissements sur l'initiative de financement additionnel et sur l'intégration des réformes gouvernementales en faveur des agriculteurs familiaux et des petits exploitants.
16. Le FIDA a mis en évidence son solide cadre de cofinancement avec la banque régionale de développement FONPLATA, outre les contributions des gouvernements provinciaux et du secteur privé. Le programme permettait de tirer parti des réformes par l'intermédiaire de coopératives apicoles, en ciblant les zones touchées par la pauvreté et les organisations dont les membres avaient peu de possibilités de gagner un revenu, promouvant ainsi l'inclusivité. En Argentine, en raison des difficultés économiques en cours, le financement public national des projets de développement rural et d'agriculture familiale avait diminué. Pour y remédier, le FIDA avait adapté son portefeuille en confiant l'exécution des projets aux gouvernements provinciaux. Le financement additionnel du PROSAF serait alloué au gouvernement provincial d'Entre Ríos et géré par son unité provinciale d'exécution, de façon à garantir la continuité de l'appui aux organisations d'agriculteurs familiaux.

² On trouvera à l'annexe I un compte rendu détaillé des délibérations.

Brésil – Projet en faveur de la résilience climatique, de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le Nord-Est semi-aride du Brésil (PDHC III) (EB 2024/143/R.7) et Brésil – Projet de développement des capacités de lutte contre la faim et d’atténuation des effets de la pauvreté rurale et de l’extrême pauvreté [Projet Paulo Freire (PPF) - Phase II] (EB 2024/143/R.8)

17. Le Brésil était favorable à l’approbation des projets PDHC III et PPF II, qui étaient alignés sur les politiques nationales et visaient à réduire la pauvreté rurale dans le Nord-Est. Des États membres ont demandé des précisions sur les risques de chevauchement dans l’État de Ceará et sur la coordination entre les échelons fédéral et local dans le cadre du PDHC III.
18. Le FIDA a précisé que les projets étaient menés dans différentes municipalités de l’État de Ceará, ce qui permettait d’éviter les chevauchements tout en favorisant les synergies. Dans le cadre du PDHC III, une approche territoriale avait été adoptée, des comités locaux assurant la coordination avec le Gouvernement fédéral et veillant à la participation active de la société civile. Cette approche permettait de s’attaquer aux problèmes de gouvernance de la phase II et de renforcer la représentation territoriale dans les processus décisionnels.

D. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

Monténégro – Programme d’options stratégiques pour le pays (COSOP) (EB 2024/OR/17)³

19. Les États membres ont salué la priorité accordée aux régions montagneuses dans le cadre du COSOP. Certains ont demandé des éclaircissements sur le risque de chevauchement entre l’appui du FIDA et les options d’adhésion du pays à l’Union européenne, ainsi que sur l’élargissement des investissements en faveur des biens publics mondiaux et du renforcement institutionnel. Il a été précisé que l’Union européenne et le FIDA n’avaient pas les mêmes groupes cibles, et qu’au contraire les deux étaient très complémentaires. Le FIDA suivrait l’avancée du pays vers l’adhésion et ajusterait son approche en conséquence, sachant qu’il s’agissait d’une longue procédure. Le COSOP visait à promouvoir des technologies innovantes et respectueuses du climat dans les domaines de l’agriculture, de l’écotourisme et de la gestion des ressources naturelles, le but étant de favoriser le stockage du carbone et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Le renforcement des capacités des administrations locales permettrait de consolider les institutions rurales. Les cibles du COSOP à l’achèvement reposaient sur une analyse approfondie des données, les indicateurs associés aux objectifs de développement durable ayant été sélectionnés en fonction de leur pertinence et de la disponibilité des données statistiques. Des États membres ont suggéré d’étudier la possibilité d’établir des partenariats avec des institutions de l’Union européenne, notamment la Banque européenne d’investissement (BEI) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

Égypte – Gestion de l’eau à la ferme résiliente au climat dans la vallée du Nil (CROWN) (EB 2024/143/R.9)

20. L’Égypte a réaffirmé son engagement en faveur du programme CROWN, en notant sa conformité avec la stratégie nationale de développement agricole à l’horizon 2030 et l’accent mis sur les problèmes d’irrigation.
21. Des États membres se sont souciés du déficit de financement, des incohérences dans l’évaluation des risques, de la coordination interministérielle et de la viabilité des associations d’usagers de l’eau. Le FIDA s’est engagé à combler le déficit de financement en recourant à l’allocation de FIDA13 ou au cofinancement d’institutions financières internationales telles que l’Agence française de développement, notant que le programme CROWN était adossé à une plateforme

³ On trouvera à l’annexe I un compte rendu détaillé des délibérations.

nationale phare essentiellement destinée à mobiliser des financements publics et privés. Les tableaux des risques seraient mis à jour conformément aux directives. Compte tenu des enseignements tirés des interventions précédentes du FIDA, les associations d'usagers de l'eau seraient formées à la gestion des infrastructures, la maintenance de haut niveau étant assurée par le Ministère des ressources hydrauliques et de l'irrigation. Un solide comité de pilotage du programme était prévu pour résoudre les éventuels problèmes de coordination, ce qui constituait un élément juridiquement contraignant de l'accord de financement. Dans le cadre du programme CROWN, il était également préconisé d'appliquer la loi sur l'eau de 2021 aux fins du renforcement des capacités des associations d'usagers de l'eau.

E. Afrique de l'Ouest et du Centre

Guinée-Bissau – Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) (EB 2024/OR/15) et évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) (EB 2024/OR/16)

22. Les États membres ont salué les efforts déployés pour mettre le COSOP en conformité avec les recommandations de l'ESPP, notamment en ce qui concernait la pauvreté, les inégalités de genre et le renforcement des institutions visant à atténuer la fragilité. Ils ont souligné l'importance de l'écosystème des mangroves, et ont posé des questions sur le manque d'attention portée à la transformation des systèmes alimentaires et sur la présence limitée des partenaires de développement.
23. Le COSOP permettait au FIDA d'asseoir sa présence en dépit de l'instabilité politique; les questions de fragilité y étaient abordées dans le cadre de l'Initiative pour la résilience des petits États insulaires. La pauvreté et l'inégalité seraient combattues au moyen de mesures d'inclusion sociale axées sur les pépinières d'entreprises pour les jeunes, l'inclusion financière et l'alphabétisation fonctionnelle, entre autres. Les institutions rurales seraient renforcées à la lumière d'un diagnostic des organisations de producteurs réalisé en 2023.

F. Dons au secteur privé

Écosystème financier inclusif pour la transformation des systèmes alimentaires (EB 2024/143/R.10)

24. La France et le Royaume des Pays-Bas ont manifesté un vif intérêt pour le don. La France a voulu en savoir plus sur la cohérence avec les projets en cours associant des banques publiques, la prise en compte de la nouvelle stratégie relative au secteur privé et les approches en matière de partage des savoirs, et a demandé si des rapports d'étapes réguliers étaient prévus. Le Royaume des Pays-Bas a souhaité obtenir des précisions sur l'allocation budgétaire des deux pays pilotes.
25. Le FIDA a expliqué que le programme reposait sur les principaux enseignements tirés de ses travaux menés avec des banques de développement et des institutions financières nationales, et qu'il était étayé par un examen des expériences au niveau mondial récemment réalisé par la Division production durable, marchés et institutions. Le don était conforme à la Stratégie du FIDA relative aux opérations avec le secteur privé 2025-2030, notamment l'objectif stratégique 2 axé sur la mobilisation de financements privés en faveur de systèmes alimentaires inclusifs et résilients. Il permettait d'encourager le déploiement d'instruments financiers adaptés aux groupes cibles, notamment les petits exploitants, les femmes chefs d'entreprise et les jeunes (domaine d'action 3).
26. Pour faciliter le partage des savoirs dans le cadre du programme, des ateliers, des rapports et des plateformes d'apprentissage entre pairs étaient prévus, ce qui impliquerait de mobiliser les partenariats conclus avec l'Association latino-américaine d'institutions pour le financement du développement, l'Association de crédit agricole et rural pour l'Asie et le Pacifique et la Plateforme du FIDA pour les banques publiques de développement agricole. Ces efforts visaient à diffuser les

meilleures pratiques, les modèles de financement innovants et les enseignements tirés d'initiatives pilotes.

République-Unie de Tanzanie – Données au service de la transformation numérique de l'agriculture (EB 2024/143/R.11)

27. Les États membres ont voulu savoir comment le projet compléterait d'autres projets en cours visant à appuyer les banques publiques et privées et comment les connaissances tirées de cette expérience seraient partagées. Le FIDA a précisé que les bénéficiaires seraient associés aux opérations souveraines en cours, que le cofinancement bilatéral était à l'étude et que les comités de pilotage se réuniraient chaque trimestre.
28. Les États membres se sont aussi interrogés sur la priorité accordée aux filières, le rôle du Ministère de l'agriculture et l'allocation budgétaire destinée au renforcement des capacités. Le FIDA a confirmé qu'un appui serait apporté à certaines filières, que des plans d'interopérabilité ministériels seraient élaborés, et que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture financerait à hauteur de 950 000 USD le budget consacré au renforcement des capacités.
29. Le Royaume des Pays-Bas a souligné l'importance du développement des technologies agricoles et de l'extension du suivi. Le FIDA a répondu en mettant l'accent sur les initiatives de financement mixte prévues, les partenariats avec les banques et le financement potentiel destiné à prolonger le projet.

Résumé des délibérations sur les COSOP du Monténégro, de l'Argentine et de la Chine

Monténégro

La Directrice de la Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe a présenté le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP), puis des questions et des observations ont été formulées. Le représentant du **Japon** au Conseil d'administration s'est félicité du COSOP et a demandé des précisions sur la façon dont le FIDA encouragerait le Monténégro à augmenter les dépenses consacrées à l'agriculture en application des normes européennes, sachant que le pays était en passe d'adhérer à l'Union européenne.

Le représentant de l'**Allemagne** a soulevé plusieurs points concernant le cadre du programme examiné et les chevauchements entre celui-ci et le processus d'adhésion à l'Union européenne, en particulier dans le secteur agricole, et a demandé des précisions sur l'influence de ces chevauchements sur les chiffres et les indicateurs utilisés, en notant leur incidence considérable sur le COSOP. Il s'est également interrogé sur l'aide spécifique du FIDA à l'hébergement et a demandé des précisions à ce sujet. Il a souhaité savoir pourquoi la BEI était absente du COSOP, alors que la BERD y était mentionnée, et a laissé entendre que la Banque européenne d'investissement pourrait être un partenaire précieux pour le FIDA. Il a recommandé de donner la priorité aux objectifs de reclassement et de veiller à ce que la stratégie soit en phase avec l'orientation régionale et les objectifs de ciblage déjà établis. Enfin, il a souligné la nécessité de faire le lien entre l'approche en matière de reclassement et les implications d'une adhésion à l'Union européenne, afin d'en saisir l'importance plus générale dans le processus de planification stratégique.

Le représentant des **États-Unis** s'est fait l'écho des préoccupations exprimées par le Japon et l'Allemagne, en soulignant qu'il convenait d'aligner plus étroitement le COSOP sur la politique du FIDA en matière de reclassement – notamment concernant la promotion des biens publics mondiaux et le renforcement des institutions et de la gouvernance en milieu rural. Il a insisté sur l'importance de tirer au clair le lien entre ces éléments, compte tenu des objectifs stratégiques énoncés – en particulier l'objectif stratégique 1 relatif aux biens publics mondiaux et aux institutions rurales, et a suggéré d'établir plus clairement les mécanismes permettant d'obtenir les résultats en question. Plus précisément, le représentant a demandé que les retombées positives de l'aide à l'hébergement sur les biens publics mondiaux soient mieux justifiées, que des approches plus claires en matière de renforcement des capacités des municipalités soient adoptées aux fins d'une exécution efficace des projets, et que le choix d'indicateurs ambitieux soit mieux fondé. Des inquiétudes ont été exprimées quant au décalage de certains indicateurs par rapport à l'étendue de l'influence du FIDA, notamment en ce qui concernait la représentation des femmes dans les administrations locales (objectif de développement durable n° 5), les indices de pauvreté régionale (objectif de développement durable n° 1) et les taux de sous-alimentation, ces indicateurs restant statiques. Le représentant a remis en question l'intérêt d'indicateurs généraux tels que les dépenses publiques consacrées à l'agriculture, estimant que le FIDA devrait se concentrer sur les priorités dont il pouvait se faire le champion. Il a également demandé des éclaircissements sur la manière dont le FIDA comptait s'aligner sur le plan de croissance de l'Union européenne pour les Balkans occidentaux et sur les futurs besoins de financement du Monténégro, en insistant pour que les liens stratégiques soient davantage mis en évidence.

Le représentant de la **France** a relayé les questions soulevées par le Japon, l'Allemagne et les États-Unis d'Amérique, et a souligné qu'il fallait assurer la cohérence entre le COSOP et la dynamique à moyen terme de l'Union européenne, notamment sur le plan du renforcement des zones rurales et de l'innovation. Il a relevé le peu d'attention accordée à la promotion des biens publics mondiaux dans le COSOP, et a invité à

renforcer les mesures en faveur de la préservation de la biodiversité et de la gestion des déchets en milieu rural compte tenu de leur incidence globale sur les ressources du Monténégro. Le représentant de la France a par ailleurs souligné l'importance de mettre les indicateurs en phase avec les activités aux fins du suivi des progrès réalisés dans la lutte contre la faim et la promotion du travail décent à l'échelle mondiale. Il a également demandé quelle était la stratégie du FIDA pour renforcer l'impact territorial et remédier aux disparités entre les régions du nord et du sud du Monténégro dans le cadre du COSOP.

La représentante du **Brésil** a salué le COSOP et a fait remarquer que la région montagneuse du nord du Monténégro était source de défis et de possibilités pour le FIDA. Le savoir-faire du Fonds dans cette zone serait essentiel pour favoriser la résilience, réduire la pauvreté, autonomiser les femmes et les jeunes, et promouvoir un développement économique durable.

La direction a répondu que les indicateurs avaient été sélectionnés en fonction de l'état de préparation du Monténégro à l'adhésion à l'Union européenne et de ses implications pour le COSOP, ajoutant qu'ils reflétaient l'état de préparation du pays avant l'adhésion. Ces indicateurs avaient été soigneusement choisis pour correspondre aux objectifs d'adhésion, compte tenu des projections macroéconomiques, de l'accès aux capitaux, de l'évaluation de la performance du secteur rural (EPSR) et de la disponibilité des données, dans un souci de mesurabilité et de pertinence. Dans le cadre du COSOP, le potentiel de financement et d'influence du FIDA était pris en compte, en particulier dans les régions où l'institution avait une expérience opérationnelle, comme le nord du pays. Les indicateurs mettaient en lumière les domaines dans lesquels le FIDA pouvait avoir un impact direct, et permettaient d'accorder une attention particulière aux évolutions mesurables dans l'agriculture et sur le plan du développement rural. Les indicateurs subsidiaires associés au deuxième objectif de développement durable, dont la part de l'agriculture dans les dépenses publiques, avaient été considérés comme stratégiques dans le cadre de l'alignement sur les normes de l'Union européenne, malgré l'influence directe limitée du FIDA. Les efforts seraient axés sur le plaidoyer en faveur d'une augmentation des investissements agricoles dans la région du nord, qui permettrait de combler les écarts avec les régions centrales et côtières. La direction a également évoqué les questions relatives aux biens publics mondiaux, à l'hébergement, à l'innovation et à la mise en place d'institutions rurales, et s'est engagée à peaufiner les stratégies dans ces domaines. Elle a rappelé l'incertitude entourant la date d'adhésion du Monténégro à l'Union européenne, initialement fixée à 2018 et aujourd'hui prévue pour 2028. Ce changement de date faisait apparaître la nécessité de s'adapter tout en restant en phase avec les normes de l'Union européenne. Les consultations des partenaires au Monténégro avaient mis en évidence une possible évolution des attentes, qui invitait à adopter une approche équilibrée de la planification et de la sélection des indicateurs. La direction a également souligné les efforts déployés par le Monténégro pour promouvoir les biens publics dans le cadre de la gestion des forêts et des pâturages. Les principales initiatives, dont l'amélioration de la gestion des forêts, la réduction des incendies de forêt et la gestion durable des pâturages, contribuaient toutes de manière significative à la promotion des biens publics. Ces initiatives étaient déjà décrites en détail dans le document, mais leur importance pourrait être davantage mise en avant. La direction a par ailleurs abordé l'utilisation des indicateurs infranationaux associés au premier objectif de développement durable, en précisant qu'il fallait assurer la cohérence avec les autres COSOP. Enfin, elle a réaffirmé son intention d'étendre les partenariats à des fins de financement au Monténégro.

Argentine

La Directrice régionale de la Division Amérique latine et Caraïbes a présenté le COSOP pour l'Argentine, puis le Directeur d'**IOE** a formulé des observations sur la deuxième évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) pour l'Argentine (2011-2023). IOE a fait remarquer que durant la période considérée, l'Argentine avait dû faire face à des difficultés politiques, institutionnelles et économiques et que la pauvreté

avait été multipliée par quatre. Dans ce contexte, le travail du FIDA, organisation axée sur l'agriculture familiale, avait d'autant plus gagné en importance que l'environnement politique était dominé par une agriculture à grande échelle tournée vers l'exportation. L'évaluation avait souligné la cohérence entre le programme de pays et les priorités des autorités, mais les résultats avaient été modestes en ce qui concerne le renforcement des capacités des producteurs et de l'appui institutionnel en faveur du développement rural. En outre, le manque d'adaptation des plans d'activité en fonction des différents besoins socio-organisationnels des groupes cibles avait limité l'impact des opérations sur les revenus des producteurs, la viabilité des investissements demeurant un enjeu majeur.

L'accord conclusif, signé en octobre 2024, reprenait trois grandes recommandations établies dans l'ESPP: accroître la valeur ajoutée du FIDA en Argentine, adapter les interventions aux divers groupes cibles et renforcer le système de suivi-évaluation (S&E). IOE a confirmé que le COSOP 2025-2030 intégrait les conclusions de l'ESPP, mais qu'il existait des voies d'amélioration: il serait notamment possible d'étoffer les capacités opérationnelles et stratégiques du FIDA en ce qui concerne la gestion des complexités géographiques et institutionnelles du pays, d'affiner les systèmes de S&E sur la base de la théorie du changement du COSOP et de sélectionner des mécanismes de soutien appropriés pour les différents sous-groupes d'agriculture familiale.

Le représentant du Gouvernement de l'**Argentine** a insisté sur l'importance de la collaboration avec le FIDA en vue de la reprise de l'Argentine alors que des réformes macroéconomiques visant à la stabilité étaient mises en œuvre. Il s'est félicité de l'effort conjoint entre les équipes techniques du FIDA et celles de son pays lors de la rédaction du COSOP et il a rappelé l'étroite collaboration de l'Argentine avec le FIDA, soulignant que le Fonds était parvenu à mobiliser des financements auprès de l'État argentin pour chaque dollar investi. Il a indiqué que le COSOP avait bien dégagé les grandes priorités de la prochaine phase de collaboration, à commencer par la lutte contre la pauvreté, la mise en avant de l'agriculture familiale et la promotion du développement économique régional, en particulier dans les provinces septentrionales. Il a insisté sur la nécessité de resserrer la coopération au niveau infranational, compte tenu de la vaste étendue du territoire argentin et de l'importance de définir des outils et des partenariats correspondant aux besoins à l'échelle sous-régionale. Il a souligné les efforts déployés pour attirer les investissements du secteur privé et améliorer la stabilité des prix en général comme ceux du panier alimentaire, ce qui permettrait de mesurer de façon plus fiable l'impact des projets, un point faible déjà connu. Il a également constaté que le premier projet mené dans le cadre du COSOP, dans la province d'Entre Ríos, était en adéquation avec les stratégies nationales, mais accordait une large place aux initiatives infranationales afin de réaliser les objectifs de la réforme budgétaire. Cette approche témoignait de la détermination de l'Argentine à franchir des jalons stratégiques, à favoriser la coopération et à renforcer ses capacités de mesure des résultats. En conclusion de son intervention, le représentant a réaffirmé la volonté de l'Argentine d'atteindre les objectifs fixés et il a remercié le FIDA et ses États membres pour leur soutien constant.

La représentante du **Brésil** a déclaré que le COSOP, préparé conjointement par le FIDA et par le Gouvernement argentin, prévoyait une stratégie globale de lutte contre la pauvreté rurale et de promotion d'un développement durable, mettant l'accent sur les exploitants familiaux en tant que facteur essentiel dans la production de denrées alimentaires et l'économie rurale. Dans le programme, la priorité était donnée à l'autonomisation des familles rurales, à l'amélioration de l'accès au marché et au ciblage des régions où la pauvreté et la part de l'agriculture familiale étaient élevées. Les recommandations figurant dans l'ESPP portaient principalement sur le renforcement des systèmes de S&E, l'adaptation des interventions aux différents groupes de population et à l'accroissement des capacités institutionnelles pour assurer une mise en œuvre efficace. La représentante du Brésil a également indiqué que le partenariat entre le FIDA et l'Argentine revêtait une importance déterminante dans la levée des obstacles au

développement rural et dans la promotion d'une croissance inclusive et durable. Enfin, elle a fait remarquer que cette collaboration soulignait le rôle crucial du FIDA dans les avancées réalisées par l'Argentine pour atteindre ses objectifs en matière de développement rural.

Le représentant des **États-Unis** a soulevé plusieurs questions concernant le COSOP de l'Argentine. Il s'est demandé s'il était pertinent d'inclure une déclaration sur le passage de l'Argentine au statut de pays à revenu élevé dans le COSOP et a requis des éclaircissements sur le bien-fondé d'un tel choix et sur sa conformité avec la Politique du FIDA en matière de reclassement, étant donné que les financements du FIDA se focalisaient sur les plus pauvres et les plus vulnérables, et il a exprimé des réserves quant à la concordance entre la trajectoire de prêt et les objectifs liés au reclassement. Il a signalé certaines difficultés, comme le faible accès des exploitants familiaux aux services financiers en raison de la fragilité de l'environnement politique, et a souhaité connaître la stratégie de la direction pour répondre à ces dernières. Il a également souligné des aspects positifs tels que la définition de cibles réalistes pour les indicateurs d'EPSR et l'utilisation d'indicateurs infranationaux pour les objectifs de développement durable 1 et 8, lesquelles mettent en relief les disparités régionales et les interventions localisées du FIDA. Cela étant, il a instamment invité le FIDA à optimiser les ressources limitées dont il dispose, à remédier au manque de soutien à l'agriculture familiale et à mieux faire concorder le COSOP avec la Politique du Fonds en matière de reclassement. Enfin, il a reconnu l'ambition du COSOP et serait heureux de voir des cadres similaires être établis pour d'autres pays qui n'auraient bientôt plus droit aux financements du FIDA.

Le représentant de l'**Allemagne** a réitéré la question de son homologue des États-Unis sur le passage de l'Argentine au statut de pays à revenu élevé et a demandé si l'expression « bien public régional » s'appliquait aux régions argentines ou aux pays voisins. Il a indiqué qu'il y avait là des possibilités de coopération Sud-Sud. Il a également attiré l'attention sur un problème terminologique et souhaité une définition claire du terme « petits agriculteurs familiaux », qui différait de « petits exploitants agricoles » et pourrait désigner à la fois des exploitants riches et des pauvres. Il a exprimé quelques inquiétudes sur les faiblesses recensées dans l'ESPP (2011-2023), en particulier sur la capacité de l'Argentine à changer de catégorie. Il a fait observer qu'élargir les domaines d'intervention sans résoudre les difficultés existantes risquerait de compromettre les progrès et a souligné la nécessité de conclure des partenariats pour remédier au déficit d'infrastructures, notamment en matière d'irrigation, de voirie et de connectivité, dans la mesure où les ressources considérables à mobiliser pour y parvenir dépassent les capacités du FIDA. Pour finir, il s'est exprimé sur l'expertise dont disposait l'Argentine dans les systèmes alimentaires et l'agriculture, appelant le FIDA à préciser clairement sa valeur ajoutée, en particulier sur le plan du partage de connaissances, valeur ajoutée qui pourrait être davantage renforcée dans le COSOP.

Le représentant du **Japon** a accueilli favorablement l'importance accordée dans le COSOP à l'amélioration de la productivité et de la résilience face aux changements climatiques de l'agriculture familiale dans la région septentrionale à faible revenu et s'est félicité du niveau élevé de cofinancement. Il a demandé des éclaircissements sur les raisons pour lesquelles le taux d'emploi global, et non un indicateur plus étroitement lié à l'agriculture, avait été utilisé pour suivre les progrès.

Le représentant de la **France** a salué la place donnée dans le COSOP au renforcement des institutions infranationales et des fonds souverains au niveau national, rappelant l'importance de faire concorder les prêts locaux avec les priorités nationales. Il a fait remarquer le risque de dilution des priorités comme la réduction des inégalités, l'autonomisation des femmes et la consolidation des organisations paysannes. Il a souligné le besoin de clarifier le ciblage des ruraux les plus pauvres et les plus vulnérables, notamment des petits exploitants agricoles. S'agissant des changements climatiques, la France s'est félicitée de l'accent mis sur la résilience et sur l'action à l'échelle locale et elle a requis des renseignements sur l'augmentation des financements

pour le climat et demandé si des ressources additionnelles seraient mobilisées. La France a également attiré l'attention sur le niveau élevé du ratio de cofinancement: les ressources nationales se montaient à 40 millions de dollars pour 15 millions de dollars apportés par le FIDA et elle a souhaité des précisions sur les sources et les stratégies en matière de financement pour le climat prévues pour répondre efficacement aux priorités.

Le représentant du **Royaume des Pays-Bas** s'est félicité de la possibilité de comparer les COSOP de pays qui approchaient de leur reclassement, faisant remarquer les différents défis et objectifs de chacun d'eux. Il a souligné qu'il était important de déterminer et de résoudre les difficultés propres à chaque pays, comme les conditions d'emprunt extérieur dans le cas de l'Argentine, pour laquelle le relèvement de la note souveraine de CCC à BB a constitué un progrès majeur. Il a avancé que le COSOP devrait se focaliser sur ces critères essentiels plutôt que de mettre tous les critères au même niveau. Il a approuvé la priorité donnée par le FIDA aux régions septentrionales de l'Argentine. Cependant, il s'est demandé dans quelle mesure les régions riches devraient avoir la responsabilité de redistribuer des ressources aux régions pauvres et comment les activités hors prêts du FIDA pourraient venir compléter ces efforts. Il a préconisé de trouver un équilibre entre la responsabilité du pays et le concours du FIDA au moyen de ses activités hors prêts, en offrant un cadre plus clair pour la promotion du développement régional et la réduction des disparités au sein des pays plus riches qui bénéficient de financements du FIDA et qui sont en cours de reclassement.

Le représentant du **Nigéria** a salué le travail du FIDA et rappelé l'importance de soutenir les petits agriculteurs familiaux tout en les distinguant des petits exploitants agricoles traditionnels. Il a attiré l'attention sur la persistance de poches de pauvreté dans le monde du Sud, soulignant la nécessité de mettre l'accent sur les régions septentrionales de l'Argentine et de mesurer les progrès au cours du temps pour garantir un impact concret.

La **direction** a répondu aux demandes et aux inquiétudes exprimées par les États membres. Elle a précisé que la stratégie, quoiqu'ambitieuse, servait de cadre directeur et non de plan global de mise en œuvre. Son périmètre serait restreint, déterminé en fonction de la demande et des capacités du FIDA, compte tenu des ressources limitées du Fonds et de l'absence de bureau en Argentine. S'agissant du statut de pays à revenu élevé, la direction a expliqué que l'obtention de ce statut était un repère et non une cible à l'achèvement. Pour ce qui est de la portée des biens publics, mondiale ou régionale, la direction a rappelé le rôle moteur qu'a joué l'Argentine par le passé dans les organisations paysannes en Amérique latine et aux Caraïbes et estimé qu'une dimension régionale était plus réaliste, la contribution aux biens publics mondiaux pouvant être envisagée à un stade ultérieur. Quant aux activités hors prêts et à celles de concertation des politiques, elles seraient définies en fonction du contexte et de la demande, en particulier eu égard aux récents ajustements macroéconomiques opérés par l'Argentine. S'appuyant sur les expériences ailleurs dans la région, notamment au Brésil, le FIDA s'est donné pour objectif de soutenir les politiques infranationales et les investissements dans le développement rural.

Consciente de la superficie du territoire de l'Argentine, la direction a rappelé l'engagement du FIDA à mener des activités au niveau provincial pour améliorer le développement rural et les revenus des ménages vulnérables. En outre, le FIDA a ciblé spécifiquement les petits agriculteurs familiaux, assurant ainsi la concordance avec sa mission. La direction est revenue sur le solide partenariat financier qui lie le FIDA et l'Argentine, estimant que les cofinancements issus de la collaboration avec des institutions comme la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, FONTPLATA et la Société andine de développement devraient augmenter. S'agissant de l'emprunt au niveau provincial, la direction a souligné l'importance d'évaluer la capacité budgétaire et la détermination des provinces à donner un degré de priorité élevé au développement rural, avec l'appui de garanties souveraines du Ministère de l'économie. En conclusion, la direction a réaffirmé la volonté du FIDA à soutenir les priorités de

l'Argentine en matière de développement rural tout en maintenant une approche précise et pragmatique.

Chine

Au terme de la présentation du COSOP pour la Chine par la Directrice régionale de la Division Asie et Pacifique, le Directeur d'IOE a résumé les conclusions de l'ESPP (2014-2022), qui portait sur deux COSOP, 14 prêts et 20 dons. Les auteurs de l'évaluation ont souligné que le FIDA axait efficacement ses efforts sur les zones marginales et qu'il appuyait les petits exploitants, les ménages les plus pauvres et les jeunes. Le FIDA avait notamment fait progresser les coopératives inclusives, amélioré les infrastructures villageoises et réduit la pauvreté par l'augmentation de la productivité et des revenus. L'accord conclusif de l'évaluation comprenait cinq recommandations: apporter un appui stratégique aux filières inclusives; établir l'avantage comparatif du FIDA en matière de durabilité environnementale et de résilience climatique; développer les partenariats stratégiques et définir le rôle joué par le FIDA dans la coopération Sud-Sud et triangulaire; faciliter l'accès de la Chine aux ressources du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE) (partiellement acceptée). IOE a confirmé que le nouveau COSOP s'inspirait largement de ces recommandations et mettait l'accent sur l'écologisation d'un secteur agricole inclusif et l'adaptation à l'évolution des politiques nationales. Le Bureau a toutefois mis en exergue les lacunes constatées dans le ciblage géographique, le développement des filières et les priorités des activités hors prêts, et a vivement recommandé qu'elles figurent dans les documents opérationnels aux fins du renforcement de l'exécution des programmes et de l'apprentissage.

Le Représentant permanent adjoint de la **Chine** a ensuite pris la parole pour saluer l'esprit de collaboration qui avait imprégné l'élaboration du COSOP. Il a souligné l'harmonisation du COSOP avec la stratégie nationale de son pays ainsi qu'avec le mandat institutionnel et la Politique en matière de reclassement du FIDA. Il s'est réjoui de l'importance accordée aux petits exploitants, à la prise en compte des questions de genre et des jeunes, à la résilience aux changements climatiques et au renforcement des capacités institutionnelles. Le COSOP, a-t-il tenu à préciser, témoignait des priorités communes, en particulier l'engagement de la Chine en faveur de la redynamisation du monde rural et du développement durable. L'intervenant a réitéré la volonté de la Chine de conjuguer ses efforts avec ceux du FIDA pour renforcer la coopération Sud-Sud et triangulaire et partager les innovations à l'échelle mondiale à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La Chine s'est également félicitée des commentaires des États membres sur le COSOP.

Le représentant du **Nigéria** s'est réjoui de la prise en compte des enseignements tirés de l'ESPP dans le COSOP et de son alignement sur les objectifs de développement durable, en particulier les objectifs nos 1, 2, 5 et 10. Le Nigéria a salué l'importance accordée par le FIDA au renforcement des institutions et à la durabilité environnementale, sans lesquels on ne pouvait lutter contre la pauvreté et l'inégalité. Le représentant souhaitait obtenir des précisions sur le financement de la coopération Sud-Sud et triangulaire et a évoqué la possibilité que d'autres pays de la région y contribuent.

La représentante du **Brésil** a reconnu les progrès importants de la Chine sur le plan de l'éradication de la pauvreté, estimant qu'elle constituait un exemple pour les autres pays. Il a souligné l'importance de la coopération Sud-Sud et triangulaire en tant que tremplin pour le partage des connaissances et la collaboration en vue de la réalisation des objectifs de développement mondiaux. Le Brésil a souligné le savoir-faire du FIDA en matière de lutte contre les inégalités et d'appui au développement rural, et a encouragé à tirer parti des innovations et de l'expérience de la Chine au profit des autres pays en développement.

Le représentant des **États-Unis** a demandé des précisions sur l'harmonisation du COSOP avec la Politique en matière de reclassement, notant l'absence d'une trajectoire clairement tracée vers le reclassement ainsi que la diminution du soutien financier. Le représentant souhaitait également savoir s'il était réaliste de cibler une note de 5 pour l'EPSR, soulignant que la note était constante (4,2) depuis 2018. En outre, il jugeait préoccupant que les investissements demeurent élevés sans que la transition vers le reclassement n'ait été décrite comme il se doit. Il s'interrogeait également quant au fait que le document mettait l'accent sur les activités axées sur les petits exploitants, sans aborder la transition vers des activités s'inscrivant dans les programmes. Il a souligné que l'enveloppe financière était restée importante pendant trois cycles de reconstitution, ce qui pouvait aller à l'encontre de la Politique en matière de reclassement, et a appelé à une réduction de l'aide financière. Il a remis en question l'utilisation de certains indicateurs, par exemple les indicateurs des objectifs de développement durable n^{os} 1 et 2, et a demandé des éclaircissements sur la façon dont le FIDA se proposait de surmonter les obstacles à la participation à l'élaboration des politiques mentionnés dans l'EPSR. Il souhaitait également savoir comment le COSOP serait adapté si la Chine devenait un pays à revenu élevé au cours de la période de mise en œuvre.

Le représentant du **Canada** a reconnu les qualités du COSOP, notamment l'intégration des recommandations de l'ESPP, mais a relevé les améliorations qui pourraient être apportées. Il s'interrogeait quant au réalisme des cibles ambitieuses, par exemple celle du taux de pauvreté, et au bien-fondé de l'utilisation de l'indice d'orientation agricole pour l'objectif de développement durable n^o 2. Le Canada a demandé des précisions sur la manière dont le savoir-faire de la Chine et la coopération Sud-Sud et triangulaire avaient été mis à profit dans le COSOP afin de favoriser le reclassement, et souhaitait savoir pourquoi aucune cible n'avait été fixée eu égard à l'accès de la Chine aux marchés des capitaux.

Le représentant du **Japon** s'interrogeait quant au ratio cible de cofinancement de 1:1,5 par rapport au ratio actuel de 1:2,5. Il a demandé si cette cible portait la marque de la prudence ou sous-estimait les contributions potentielles.

Le représentant du **Royaume des Pays-Bas** a souligné le caractère ambitieux des cibles figurant dans le COSOP, qui pourrait retarder le reclassement automatique. Il a aussi mis en exergue l'importance du renforcement des institutions et de la gouvernance ainsi que de la participation du secteur privé en tant qu'éléments essentiels de la préparation au reclassement. Il a conclu en disant que les projets réalisés dans le cadre du COSOP devaient mettre l'accent sur ces éléments.

Le représentant de la **France** s'est réjoui de la grande importance accordée au climat et à la durabilité écologique dans le COSOP, mais a demandé des précisions sur ce qui serait entrepris pour aider les petits exploitants à relever les défis mondiaux tels que la préservation de la biodiversité et le développement vert. Il a également posé des questions sur l'objectif stratégique 1 et les mesures spécifiques visant à renforcer les institutions et la gouvernance dans les zones rurales. La France a également réitéré ses préoccupations au sujet de la mobilisation des ressources concessionnelles et du montant total prévu de 340 millions d'USD pour le COSOP, et s'est interrogée quant à l'incidence de cette mobilisation sur le solde du MARE et la disponibilité des ressources pour les autres pays. Enfin, la France a demandé des précisions sur l'objectif stratégique 3, qui était axé sur la coopération Sud-Sud et triangulaire, en particulier s'agissant des mesures à prendre et de leur financement. La France favorisait l'établissement d'objectifs réalistes et l'alignement des indicateurs sur les capacités et l'impact du FIDA.

Le représentant de l'**Allemagne** a reconnu la remarquable transformation socioéconomique de la Chine, a noté la diminution de l'emploi agricole et de la part du secteur dans le PIB, et a souligné que le COSOP devait refléter le contexte unique du pays. Il était favorable à l'idée de tirer parti des innovations de la Chine en matière d'adaptation aux changements climatiques et de captage du carbone, tout en mettant en

exergue le flou entourant la coopération Sud-Sud, pour laquelle une stratégie régionale plus claire était nécessaire. Il s'interrogeait sur la pertinence du rôle du FIDA dans des secteurs tels que les parcs agro-industriels et les activités non agricoles, compte tenu des progrès réalisés par la Chine sans son intervention. L'Allemagne a également fait part de sa préoccupation à l'égard de la valeur ajoutée par le FIDA s'agissant des filières, du renforcement des institutions et de l'orientation des politiques, estimant qu'il pourrait intervenir plus efficacement au niveau provincial. En ce qui concerne les technologies de l'information et de la communication au service du développement, l'intervenant s'interrogeait à savoir s'il s'agissait d'un goulet d'étranglement en Chine ou si cette question relevait davantage de la coopération Sud-Sud. Il a plaidé en faveur de l'utilisation de définitions plus claires de la transformation des systèmes alimentaires et de l'intégration des questions de genre dans le COSOP, exhortant le FIDA à se concentrer sur les domaines dans lesquels il pourrait apporter une valeur concrète à ce stade du développement de la Chine.

La **direction** du FIDA a remercié les États membres pour leurs observations réfléchies et a reconnu leur utilité pour améliorer le COSOP. La Directrice régionale a souligné que le COSOP était aligné sur les priorités de développement de la Chine, notamment la redynamisation du monde rural et l'écologisation de l'agriculture, tout en continuant à mettre l'accent sur les petits exploitants et les défis du développement qui subsistaient. Elle a précisé que la Chine avait contracté un emprunt assorti de conditions ordinaires au titre du MARE, sans bénéficier de ressources concessionnelles, et elle a réaffirmé l'engagement du FIDA à mettre son avantage comparatif au service de la transformation rurale du pays.

En réponse à la question du Japon sur le ratio de cofinancement, la direction a précisé que le ratio cible de 1:1,5 était une projection de référence fondée sur les tendances antérieures. Le ratio actuel de 1:2,5 reflétait une forte impulsion, et le FIDA continuerait de conjuguer ses efforts avec ceux de ses partenaires pour maintenir ou dépasser ce niveau pendant la mise en œuvre du COSOP. Cette cible prudente prenait en compte le paysage diversifié et évolutif du financement de la Chine, ainsi que l'éventualité de nouvelles possibilités de cofinancement.

En réponse aux préoccupations des États-Unis concernant les objectifs de développement et le reclassement, la direction a expliqué que les indicateurs s'inscrivaient dans la stratégie globale du FIDA visant à faciliter l'élaboration de solutions évolutives et percutantes, même si les effets directs sur les indicateurs macroéconomiques pouvaient être limités. S'agissant de l'objectif de développement durable n° 2, l'indice d'orientation agricole avait été choisi comme indicateur de substitution pour mesurer l'engagement de la Chine à investir dans l'agriculture par rapport au poids économique du secteur, qui avait une incidence décisive sur la démultiplication de l'impact du FIDA. Le COSOP témoignait des progrès réalisés par la Chine, mais soulignait également la nécessité de poursuivre la collaboration pour garantir des résultats durables, en particulier pour les groupes marginalisés. S'agissant de la transition vers le reclassement, la direction a réaffirmé que le COSOP servait de cadre stratégique pour assurer l'équilibre entre les activités financées grâce à des prêts et les activités hors prêts, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités et le partage des connaissances, qui étaient essentiels à une progression soutenue à long terme.

En ce qui concerne les notes figurant dans l'EPSR, la direction a indiqué que les cibles pour la mi-parcours et la fin de la période supposaient que les lacunes recensées dans l'EPSR pour la Chine seraient comblées à l'achèvement du COSOP. La direction a rappelé qu'une nouvelle série d'EPSR serait disponible avant la fin de l'année pour le prochain cycle de prêts, et qu'elle serait également intégrée dans l'évaluation de l'avancement des COSOP pour les pays dépassant le seuil de revenu déclenchant un examen de reclassement. La direction a apporté des précisions sur l'importance de la coopération Sud-Sud et triangulaire pour que la région et le monde puissent tirer parti du savoir-faire et des innovations de la Chine. Elle a mis en exergue des domaines tels que l'utilisation

efficace des ressources, l'agroécologie et les pratiques après récolte, notant que les interventions du FIDA visaient à créer un bien public par le biais du partage des connaissances et de l'utilisation de modèles de démonstration. Elle a souligné le virage vers les activités hors prêts, telles que la participation à l'élaboration des politiques et le partage des connaissances, en tant qu'éléments clés du COSOP. Il a été noté que les investissements du FIDA dans des projets étaient intégrés dans de vastes programmes publics de la Chine, garantissant ainsi l'alignement sur les priorités nationales et des effets directs durables. À propos des scénarios de reclassement, la direction a réaffirmé le cadre de transition du FIDA, qui maintenait l'admissibilité aux prêts ordinaires des pays qui atteignaient le statut de pays à revenu élevé pendant le cycle actuel de reconstitution des ressources. Elle a souligné que le COSOP visait l'équilibre entre les activités financées par des prêts et les activités hors prêts, tout en jetant les bases d'un ajustement du rôle du FIDA à mesure que la Chine progresserait sur la voie du reclassement. Elle a expliqué que la transition se déroulait à l'aulne du contexte et que le processus devait être souple pour s'adapter à l'évolution du paysage du développement de la Chine.

Pour conclure, la direction a rappelé que, loin d'être gravés dans le marbre, les COSOP étaient sujets à révisions périodiques lors des examens annuels avec l'État concerné. Les judicieuses remarques des États membres seraient passées en revue avec la Chine au premier de ces examens.